

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 6 (1911)
Heft: 3

Artikel: Pour les Diablerets
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170847>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

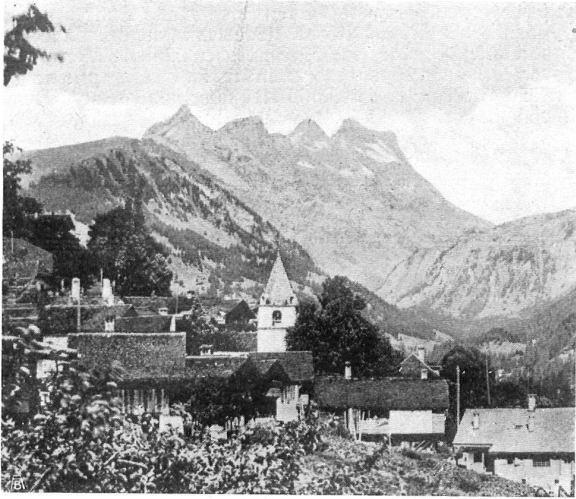
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

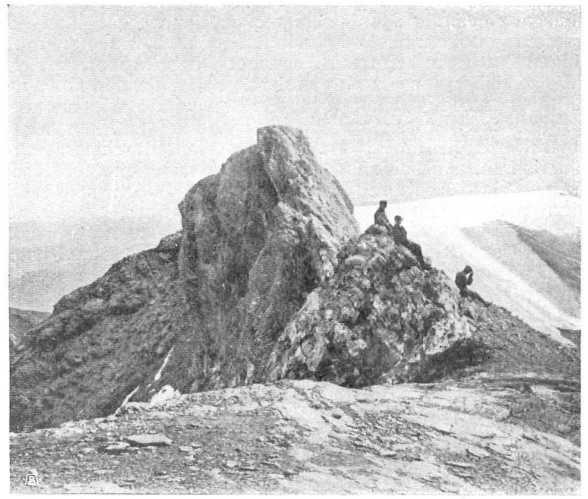
Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

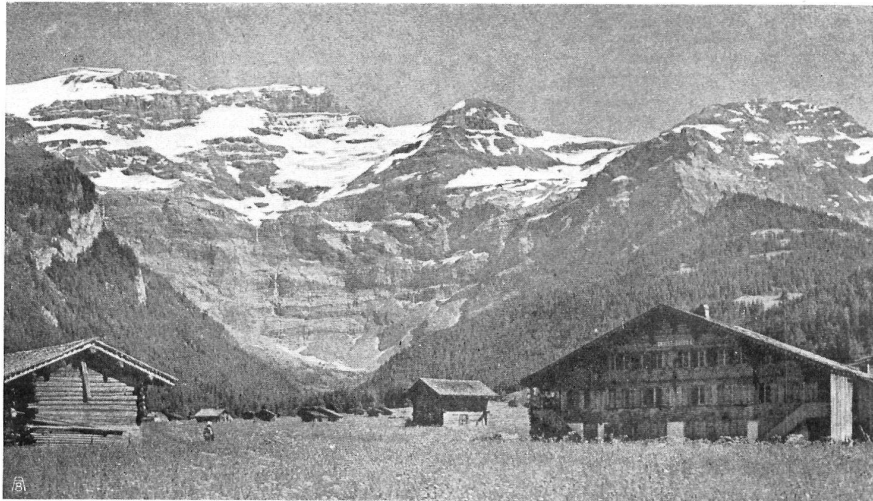
POUR LES DIABLERETS



Gryon et les Diablerets. - Gryon mit Blick auf die Diablerets.



Sommet des Diablerets. Altitude 3246 m. Gipfel der Diablerets Höhe 3246 m.



Ferme vaudoise et vue des Diablerets. Waadtländer Bauernhaus mit Blick auf die Diablerets.

En bas: Diablerets, quille du Diable. Rechts unten: Diablerets, die Teufelspitze.

LES DIABLERETS MENACÉS.

Le massif des Diablerets, le plus élevé et le plus beau des Alpes vaudoises, est menacé d'une voie ferrée. Un hôtelier de Gryon et ses frères sollicitent l'autorisation de construire un chemin de fer allant de leur village au sommet de la montagne (3246 m), par le pâturage d'Anzeindaz, que traverse le sentier du col de Chevillon. A cette nouvelle, les amis de la nature se sont émus, non seulement dans le canton de Vaud, mais un peu partout dans la Suisse romande. La section vaudoise du Heimatschutz (Société d'art public, dont le siège est à Lausanne) a déposé contre ce projet une protestation en mains du Conseil d'Etat. Autant en a fait le Club alpin (section des Diablerets). De plus, celui-ci a lancé une pétition pour obtenir l'appui du public dans ses démarches: en quelques jours il a recueilli les signatures de près de 30 000 opposants!

Le Conseil d'Etat n'a pas encore fait connaître son sentiment. Quand il se sera prononcé, ce sera au Département fédéral des chemins de fer à examiner la demande de concession de ces Messieurs de Gryon. Le Conseil fédéral aura ensuite son mot à dire, puis les Chambres fédérales.

En attendant, il est réjouissant de constater avec quel élan la population s'est insurgée contre un projet qui n'a pas même pour excuse l'utilité générale. Elle se dit qu'il ne manque pas de cimes à crémaillère ou à funiculaire, qu'il est grand temps de réagir contre l'enlaidissement, l'exploitation des beautés naturelles, et qu'il serait heureux que le canton de Vaud pût conserver intact son seul massif glaciaire, comme une sorte de parc national, comme une réserve de splendeur et d'idéal alpestres.

V. F

